



02135808

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

 Déposé au greffe du tribunal de commerce
 TRIBUNAL DE COMMERCE
 de MOUS REGISTRI
 le 30-10-2002

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

N°

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

☐ Registre des groupements européens d'intérêt
économique → n°

☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les
 articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°

☐ Registre des groupements d'intérêt économique
 → n°

☐ Registre des sociétés agricoles
 → n°

☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale
 → n°
2. Dénomination de la société ou du groupement
 (telle qu'elle apparaît dans les statuts) ▷

IMPRIMERIE PESESSE

3. Forme juridique (en entier) ▷

Société anonyme

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune) ▷

 Chaussée de Redemont 133
 7100 HAINE SAINT PIERRE

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°) ▷

A 11 844

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
 des personnes morales (T.V.A. non assujetti) ▷

436.573.541

7. Objet de l'acte ▷

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION
 Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux
 annexes du Moniteur belge

 Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections,
 il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé;
 utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages sup-
 plémentaires, établies sur papier libre, tant en
 respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm
 selon le modèle tenu à la disposition des intéressés
 au greffe des tribunaux de commerce

 Extrait du procès verbal du conseil
 d'administration tenu au siège social
 de Haine Saint Pierre, le 19 mai 2001
 L'assemblée générale marque son accord
 pour renouveler le mandat des
 administrateurs pour une durée de 6 ans à
 l'exception de celui de Monsieur PESESSE
 Luc qui ne se représente pas.
 PESESSE Pascal, Administrateur délégué
 Rue de la Victoire, 44 à 7070 LE ROEULX
 BAUDOUX Pascale, Administrateur
 Rue de la Victoire, 44 à 7070 LE ROEULX
 L'ordre du jour étant épuisé, la séance est
 levée.

Grandeur minimum du caractère à respecter:

 Direction du Moniteur belge
 Rue de Louvain 4042
 1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation : 52.2062

Numéro du compte : 3710077316-73

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.